Nations Unies S/2000/1082



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 novembre 2000
Français
Original: anglais

Lettre datée du 7 novembre 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme vous le savez, mon Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique, M. Ibrahim Gambari, a pris une part active aux efforts entrepris pour promouvoir un règlement pacifique des conflits en Afrique, et spécialement en Angola. Ces efforts ont contribué à améliorer les relations entre le Gouvernement angolais et l'Organisation des Nations Unies et ont débouché sur l'envoi à Luanda de M. Mussagy Jeichande, comme mon Représentant et Chef du Bureau des Nations Unies en Angola (BUNUA).

Il reste un certain nombre de questions à résoudre avant qu'il soit possible de mettre fin à la guerre en Angola dans le contexte du Protocole de Lusaka. Il convient de noter à cet égard que le Président dos Santos a confirmé la validité du Protocole de Lusaka comme cadre du processus de paix en Angola. De plus, la guerre en Angola a fait tache d'huile dans les pays voisins – en Zambie, en Namibie et en République démocratique du Congo – où elle a compromis la paix et la sécurité. Il serait bon que M. Gambari continue de suivre l'évolution de la situation dans la sous-région et de participer aux efforts déployés pour promouvoir le processus de paix.

En conséquence, j'ai décidé de prolonger la nomination de M. Gambari comme mon Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique jusqu'au 28 février 2002.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

00-74174 (F) 101100 101100